

CONSEIL MUNICIPAL

Commune
de Chepniers

Séance du 23 juillet 2026
à 19h00
à la Mairie

Le Conseil Municipal de la commune de CHEPNIERS, dûment convoqué, s'est réuni en session ordinaire, dans la salle du conseil en mairie, le 23 juillet deux mille vingt six à 19h00, sous la présidence de M. Thierry CLEMENCEAU, Maire.

ÉTAIENT PRÉSENTS : 12/15

- | | |
|----------------------------|-------------------------|
| - M. CLEMENCEAU Thierry | - Mme LANDREAU Valérie |
| - M. PAGNOUX Mario | - |
| - M. LESTANG Jean-Marie | - Mme JAGOU Guylaine |
| - M. GAGNEROT Jean-Pierre | - |
| - M. RECAPPE Jean-Philippe | - Mme BRACHET Sandrine |
| - M. AMANIOU Benjamin | - |
| - M. BONNEAU Romain | - Mme GOURDET Stéphanie |
| - M. AUTIER Thomas | |

Absents :

Mme DUPRÉ Sandrine donne pouvoir à Mme JAGOU Guylaine
Mme PINEAU Laurence donne pouvoir à Mme BRACHET Sandrine

M. AUTIER Thomas est nommé secrétaire de séance.

SOMMAIRE DES DÉLIBÉRATIONS

<u>2026DE0060</u> – Acquisition d'un tracteur communal.....	2
<u>2026DE0061</u> – Financement pour l'acquisition d'un tracteur communal.....	3
<u>2026DE0062</u> – Modification par suppression et création d'un poste d'agent administratif et périscolaire pour raison de service.....	3
<u>2026DE0063</u> – Mise à jour du tableau des emplois et des effectifs.....	3
<u>2026DE0064</u> – Prise en charge des frais de mission et de déplacement des élus et des agents communaux.	3
Informations et questions diverses	3 et 4

DÉLIBÉRATIONS

2026DE0060: Acquisition d'un tracteur communal

Monsieur le Maire expose au conseil municipal qu'il est nécessaire de procéder à l'achat d'un nouveau tracteur destiné aux services techniques communaux. Trois offres ont été étudiées.

Après délibération, le conseil municipal autorise M. le Maire à signer tous les documents nécessaires à l'acquisition du tracteur neuf de marque DEUTZ-FAHR, type 5105 GS KEYLINE, auprès de l'entreprise THOUARD SARL, pour un montant de 54 600 € TTC, montage de l'épareuse compris. Cette dépense sera imputée au budget communal 2026.

Délibération 2026DE0061: Financement pour l'acquisition d'un tracteur communal.

Monsieur le Maire expose au conseil municipal les propositions émises par les banques pour l'achat d'un tracteur DEUTZ-FAHR à hauteur de 54 000€, avec un emprunt sur 5 ans à échéances trimestrielles (Crédit Mutuel, Crédit Agricole, AFL).

Après délibération, le conseil municipal autorise M. le Maire à signer les contrats de prêt correspondants et tous documents nécessaires à la gestion des contrats d'emprunt auprès du Crédit Mutuel.

Délibération 2026DE0062: Modification par suppression et création d'un poste d'agent administratif et périscolaire pour raison de service

Monsieur le maire annonce au conseil municipal qu'il est nécessaire de procéder à une **modification** du poste d'«agent d'accueil», afin d'**augmenter le temps de travail en mairie** pour garantir le bon fonctionnement du service. Ceci permettra de renforcer, notamment, le suivi des dossiers d'investissement, les projets communaux et la communication communale.

Après modification du poste, la gestion administrative en mairie passerait de 728,5 h/an à 1273,5 h/an. Le temps de surveillance périscolaire et la gestion administrative de la bibliothèque restent inchangés.

Après délibération, le conseil municipal accepte la suppression du poste « agent d'accueil et périscolaire » pour le remplacer par le poste « agent administratif et périscolaire ». Le conseil municipal autorise M. le maire à signer tous les documents relatifs à cette opération.

Le nouveau poste prendra effet à partir du **01/09/2026**.

Délibération 2026DE0063: Mise à jour du tableau des emplois et des effectifs

Monsieur le Maire informe le conseil municipal qu'il est nécessaire de mettre à jour le tableau des effectifs, suite à la suppression d'un poste CDD, remplacé par le poste d'«agent administratif et périscolaire ».

Après délibération, le conseil municipal accepte la mise à jour du tableau des effectifs au 1er septembre 2026.

Délibération 2026DE0064: Prise en charge des frais de mission et de déplacement des élus et des agents communaux.

Monsieur le Maire annonce au conseil municipal qu'il est nécessaire de fixer les modalités de remboursement des frais de mission pour les agents et les élus.

Le remboursement couvrira les missions jugées nécessaires à l'exécution des tâches inhérentes au poste du demandeur. Les frais engagés seront remboursés à hauteur de 20€ pour les frais de repas, 80€ pour les frais d'hébergement et sur la base du barème kilométrique pour les frais de transport.

Après délibération, le conseil municipal accepte la prise en charge des frais de mission pour les agents et les élus.

Informations et questions diverses

- **Conditions de vente du tracteur Renault**

M. GUIGNARD Patrick est intéressé par l'achat du tracteur Renault mis à la réforme suite à l'achat d'un nouveau matériel. cependant, ce tracteur doit faire l'objet d'un examen approfondi en présence d'un mécanicien et du futur acquéreur avant d'être vendu. L'examen permettra de définir un prix de vente.

- **Taxe sur la vacance des locaux d'habitation (TVLH)**

Avant de fixer une taxe, le conseil juge nécessaire de mettre en place, au préalable, un diagnostic sur la commune. Ce diagnostic permettra d'identifier les biens concernés, les propriétaires et les raisons de cette vacance.

Décision : Le conseil estime que l'état des lieux de la vacance des logements sur le territoire permettra de

définir si oui ou non une taxe est envisageable.

- **Mise à jour du Plan Communal de Sauvegarde (PCS) avec nomination des élus référents par secteur**

Monsieur le maire présente le PCS et le document à remplir par la commune. Des élus ont été désignés par secteurs géographique. Une cartographie doit être produite pour plus de lisibilité. La mise à jour du PCS est une priorité. Cependant, dans un premier temps, il est jugé nécessaire de diffuser le DICRIM (*document d'information communal sur les risques majeurs*) aux citoyens.

Décision : un travail en profondeur doit être fait sur le PCS avant sa validation par le conseil municipal.

- **Accord de création d'un parcours Terra Aventura à l'étang communal de Robinson**

Monsieur le maire doit faire appel à l'entreprise chargée de la réfection des panneaux pédagogiques de Robinson, afin d'obtenir un devis sur leur remise en état. Une réunion est également prévue avec l'OT de Jonzac et le CRT permettant d'affiner le projet du Terra Aventura.

Décision : le conseil juge utile d'attendre les devis de l'entreprise avant de prendre une décision.

- **Positionnement du conseil municipal quant aux demandes récurrentes de projets éoliens sur la commune**

Les demandes sont régulières sur la commune. Cependant, seules quelques petites zones peuvent potentiellement accueillir des éoliennes.

Le conseil propose d'attendre de recevoir les porteurs afin de connaître les détails de chaque projet avant d'émettre un avis. De plus, recueillir l'avis des citoyens mais surtout dans un premier temps ceux des habitants ayant leur demeures au plus près des implantations semble être une démarche essentielle.

La prochaine réunion du conseil municipal est prévue pour le lundi 31 août à 19h00.

La séance est levée à 22h50

Le secrétaire de séance
M. Thomas AUTIER



Le Maire
M. Thierry CLEMENCEAU

